

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE D'ÉPÔNE**

SÉANCE DU 28 AOÛT 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 28 août, à vingt heures trente, **le Conseil municipal Extraordinaire**, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Ivica JOVIC, Maire d'Épône.

Présents :

M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Pascal DAGORY, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jacques FASQUEL, Mme Danièle MOTTIN, M. Didier DIROL, Mme Nathalie BAUDOIN, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, Mme Florence JOUANNEAU, Mme Harmony LE CALLENNEC, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ, Mme Eliane GILLARD, M. Franck BUNEL, M. Guy MULLER.

Absents ayant donné procuration :

M. Thierry ARFI procuration à M. Olivier ECHARD,
Mme Véronique LOURDIN procuration à M. Guy MULLER,
M. Rémi PUISSEGUR-RIPET procuration à M. Franck BUNEL,
M. Raoul LIMA procuration à M. Ivica JOVIC.

Monsieur Jacques FASQUEL est élu secrétaire de séance.

DATE DE LA CONVOCATION :

22/08/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	25
Votants	29

DATE D’AFFICHAGE :

22/08/2023

OBJET : ELECTION DES MEMBRES AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

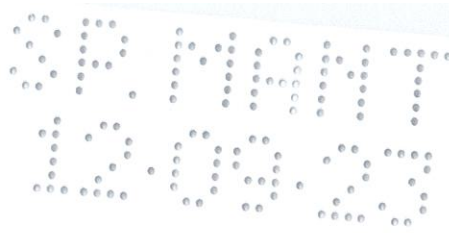
Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

Vu le Procès-Verbal du Conseil Municipal Extraordinaire du 28 août 2023,

Vu la délibération n° 23-048 du Conseil Municipal Extraordinaire du 28 août 2023 portant sur l'élection du Maire,

Vu la délibération n°23-049 du 28 août 2023 relative à la fixation de 8 Adjoints au Maire pour un effectif légal de vingt-neuf membres,



Vu la délibération n° 23-050 du Conseil Municipal Extraordinaire du 28 août 2023 portant sur l'élection des Adjointes au Maire,

Vu la délibération n° 23-052 du Conseil Municipal Extraordinaire du 28 août 2023 portant création de 7 (sept) commissions municipales permanentes et fixant à 9 (neuf) le nombre de membres appelés à siéger dans lesdites commissions, sous la Présidence du Maire, Président de droit,

La délibération 23-052 porte sur la création de sept commissions et fixe le nombre de membres à neuf pour chacune de ces commissions.

Les membres sont désignés par vote au bulletin secret (article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales). **Toutefois, les membres du Conseil Municipal, à l'Unanimité, décident de ne pas procéder au scrutin secret pour procéder à l'élection des membres des commissions municipales permanentes, conformément à ce même article.**

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection de ces membres,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

1 – **DECIDE, A l'Unanimité (29 voix Pour) de procéder à l'élection des membres des commissions municipales permanentes :**

Commission Finances et développement durable :	
1.	Isabelle MARTIN
2.	Jacques FASQUEL
3.	Danièle MOTTIN
4.	Olivier ECHARD
5.	Francis RIALLAND
6.	Thierry ARFI
7.	Rémi PUISSEGUR-RIPET
8.	Emmanuel BOLLE
9.	Stéphane TRUFFAUT

Sont élus à l'Unanimité (29 voix Pour)

Commission Travaux, urbanisme, aménagement du territoire, mobilité, vie économique et espaces verts :	
1.	Jacques FASQUEL
2.	Olivier ECHARD
3.	Thierry ARFI
4.	Pascal DAGORY
5.	Guy MULLER
6.	Philippe LEFEVRE
7.	Raoul LIMA
8.	Emmanuel BOLLE
9.	Daniel RIPERT

Sont élus à l'Unanimité (29 voix Pour)



2023/
Commune d'Épône
Conseil Municipal du 28/08/2023 – Délibération 6 n° 23-053
5.3 Désignation des représentants

Commission Affaires générales, ressources humaines, fêtes et cérémonies :	
1.	Béatrice DI PERNO
2.	Jacques FASQUEL
3.	Nathalie BAUDOUIN
4.	Marie TAINMONT
5.	Harmony LE CALLENNEC
6.	Rémi PUISSEGUR-RIPET
7.	Francis RIALLAND
8.	Stéphane TRUFFAUT
9.	Sofia RAFAÏ

Sont élus à l'Unanimité (29 voix Pour)

Commission Culture, patrimoine, tourisme :	
1.	Pascal DAGORY
2.	Eliane GILLARD
3.	Nicole DEMAISON
4.	Nathalie BAUDOUIN
5.	Marie TAINMONT
6.	Florence JOUANNEAU
7.	Danièle CLOUARD
8.	Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI
9.	Daniel RIPERT

Sont élus à l'Unanimité (29 voix Pour)

Commission Affaires sociales, vie familiale et petite enfance :	
1.	Danièle MOTTIN
2.	Béatrice DI PERNO
3.	Danièle CLOUARD
4.	Harmony LE CALLENNEC
5.	Eliane GILLARD
6.	Franck BUNEL
7.	Nicole DEMAISON
8.	Isabelle ROMAIN
9.	Sofia RAFAÏ

Sont élus à l'Unanimité (29 voix Pour)



Commission Education, vie associative, sport, animation ville et jumelage :	
1.	Didier DIROL
2.	Nathalie BAUDOUIN
3.	Florence JOUANNEAU
4.	Danièle CLOUARD
5.	Harmony LE CALLENNEC
6.	Franck BUNEL
7.	Nicole DEMAISON
8.	Isabelle ROMAIN
9.	Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI

Sont élus à l'Unanimité (29 voix Pour)

Commission Enfance, jeunesse et prévention :	
1.	Nathalie BAUDOUIN
2.	Didier DIROL
3.	Florence JOUANNEAU
4.	Danièle CLOUARD
5.	Harmony LE CALLENNEC
6.	Franck BUNEL
7.	Nicole DEMAISON
8.	Isabelle ROMAIN
9.	Syed-Navid HUSSAIN-ZAIDI

Sont élus à l'Unanimité (29 voix Pour)

1 – **ARRÊTE** la liste de noms des membres pour chacune des commissions après le recueil des candidatures et le déroulement des votes

ÉPÔNE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Sous-préfet
Le **12 SEP. 2023**
Et publié/affiché le
14 SEP. 2023

Jacques FASQUEL
Secrétaire de séance



Nyica JOVIC

Maire d'Épône